

**Rapport de la commission chargée de préavis sur le préavis n° 2-2018  
sollicitant un crédit d'études de CHF 37'600.-, pour la participation de la Commune de  
Prilly au financement de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) à  
hauteur de CHF 32'800.-, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) à hauteur  
de CHF 4'800.- .**

**Au Conseil communal  
De et A  
1008 Prilly**

Prilly, le 15 février 2018

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

**1. Composition et fonctionnement de la commission**

La commission ad'hoc chargée d'examiner le préavis n° 2-2018 s'est réunie à Castelmont, le mercredi 14 février de 19h00 à 19h40, dans la composition suivante :

Sylvie Krattinger Boudjelta, PS  
David Boulaz, Les Verts  
Pascal Delessert, PLR  
Léo Gaillard, PS, confirmé dans sa fonction de président  
Jean-Michel Piguet, PS  
Sébastien Sterchi, PLR  
Jean-Baptiste Di Natale, PDC, rapporteur

La Municipalité est représentée par Mr Alain Gillièron, Syndic, accompagné de Mme Ould Henia, cheffe de service des constructions et urbanisme

**2. Présentation de l'objet et discussion en présence de la municipalité**

Ce préavis s'inscrit dans la continuité des 11 décisions déjà prises par notre conseil depuis 2004. A noter que le montant de ce dernier est bien inférieur aux précédents. Les objets étudiés au sein du SDOL en 2018 seront moins nombreux que les années précédentes. De plus, les études prévues dans le préavis ne seront effectuées qu'après acceptation du bureau du SDOL ou SDNL. Mr Alain Gillièron donne des détails sur les chantiers d'études du SDOL et SDNL prévus dans ce préavis.

Ce crédit d'études permettra d'étudier, en l'occurrence avec les transports publics, l'image directrice des TL dans l'ouest lausannois à court terme 2018-2022, comme le tram et à plus long terme 2023-2028, le M3 par exemple. Les lignes 32 et 33 seront également étudiées.

**Rapport de la commission chargée de préavis sur le préavis n° 2-2018  
sollicitant un crédit d'études de CHF 37'600.-, pour la participation de la Commune de  
Prilly au financement de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) à  
hauteur de CHF 32'800.-, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) à hauteur  
de CHF 4'800.- .**

Le BHNS fera l'objet d'un préavis séparé début 2019.

Il est à souligner que Prilly est présente sur les deux schémas directeurs, la route de Neuchâtel étant la limite entre le SDOL et le SDNL. Pour cette raison, l'étude prévue sur la « liaison Nord-ouest étude d'opportunité, accessibilité multimode entre le SDNL et le SDOL » mentionnée aussi bien pour le SDOL que pour le SDNL en page 2 du préavis, nous concerne à double titre.

L'étude d-consulting n'est pas concernée par ce préavis, celle-ci était entièrement à charge de notre commune.

Suite à cette présentation, quelques questions sont posées au Syndic.

Il est pratiquement impossible de quantifier la participation cantonale sur les différents projets à réaliser, car les subventions sont très différentes selon l'objet des travaux.

La clé de répartition des charges entre les communes, aussi bien pour le SDOL que pour le SDNL ne devrait pas changer à court terme et l'éventuel retrait de Prilly d'un schéma directeur n'est pas non plus envisagé.

Sur la synthèse financière remise en annexe du préavis, le montant total des emprunts au 29.1.2018 est à corriger. Suite au nouvel emprunt effectué, le total actuel est de CHF 62 Mios et non 57 Mios comme indiqué.

Lorsque l'ensemble des questions ont été posées, M. le Président remercie Monsieur le Municipal et Madame la cheffe de service qui quittent la salle.

### **3. Délibérations et amendements**

Ce projet s'inscrit dans la continuité et le montant est moins important que les années précédentes. Nous arrivons maintenant dans la phase de réalisation de certaines études faites durant les dernières années et des préavis portant sur ces projets précis seront présentés prochainement. Dans les prochaines semaines, la Municipalité déposera un préavis très important sur la « fabrique de Malley » avec différents PPA.

### **4. Vote final**

La commission passe ensuite au vote et c'est à 6 voix pour et 1 abstention qu'elle accepte le préavis tel que présenté.

La séance est levée à 19h40.

**Rapport de la commission chargée de préavis sur le préavis n° 2-2018  
sollicitant un crédit d'études de CHF 37'600.-, pour la participation de la Commune de  
Prilly au financement de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) à  
hauteur de CHF 32'800.-, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) à hauteur  
de CHF 4'800.- .**

## **5. Conclusions**

En vertu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Prilly,

- Vu le préavis municipal n° 2-2018
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 37'600.- aux études d'urbanisme suivantes
  - a) stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) CHF 32'800.-
  - b) Schéma directeur du Nord lausannois(SDNL) CHF 4'800.-
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante
3. d'amortir cette dépense d'investissement sur une durée de 1 an à raison de CHF 37'600.- par le compte 420.3312 dès l'année qui suit la fin des travaux
4. de comptabiliser annuellement la charge d'intérêt dans le compte 420.3905
5. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du présent préavis en vue de sa mise en œuvre

### **Au nom de la commission :**

Léo Gaillard, Président

Jean-Baptiste Di Natale, rapporteur

